

# Méthaniseur XXL près de Nantes : «On décarbone pour recarboner !»

Article réservé aux abonnés

Apprécié des agriculteurs, considéré comme dangereux par la mairie et les locaux, le projet du plus «grand méthaniseur de France» à Corcoué-sur-Logne (Loire-Atlantique) est au cœur des débats. Le Sénat a récemment lancé des auditions sur son impact énergétique et économique.



Des membres du «Collectif vigilance méthanisation Corcoué», le 8 mai à Corcoué-sur-Logne (Loire-Atlantique). (Rémy Artiges/Libération)

par [Aurore Coulaud](#) et photos Rémy Artiges  
publié le 13 mai 2021 à 15h58

Au volant de sa voiture, Claude Naud, le maire de Corcoué-sur-Logne près de Nantes, n'en décolère pas. «On m'impose sur ma commune le plus grand méthaniseur de France !» Le projet Métha Herbauges, mené de concert par la coopérative agricole du coin, Herbauges, et la firme danoise Nature Energy attend encore le feu vert du préfet. Le permis de construire a été déposé en avril. Si le haut fonctionnaire estime que le dossier mérite d'être instruit, il lancera alors une enquête publique. Pour le moment, ce ne sont que champs d'herbes, de maïs et de tournesol enserrés par une départementale, la rivière Le Tenu et une route communale piquée tout le long de panneaux jaune et rouge «Non à la XXL méthanisation».

Cette technologie considérée comme «durable» permet de produire de la chaleur, de l'électricité, grâce au gaz (le méthane) issu de la fermentation des déchets, des effluents d'élevages, des résidus de cultures... Les contestataires ont peu d'espoir sur l'issue de l'affaire car le gouvernement Macron s'est décidé à accélérer le déploiement des énergies dites renouvelables et vise la neutralité carbone à l'horizon 2050. Mais la méthanisation reste critiquée.

Les porteurs de projet ne cachent rien du gigantisme du projet. «Une telle taille n'existe pas en France, ce qui bouleverse les repères», lit-on dans [leur «bilan de la concertation préalable volontaire»](#). Le méthaniseur et ses cuves blanches d'une hauteur proche de celle d'un immeuble de six étages, d'après les plans du maire, et que d'aucuns assimilent à de grosses yourtes, doivent s'implanter sur sept hectares face à l'imposante coopérative. Son coût est estimé à environ 80

millions d'euros, les retombées économiques annuelles à 24 millions d'euros, d'après Métha Herbauges.

Les deux entreprises associées ont organisé la fameuse concertation préalable, bouclée au mois de mars, avec élus locaux, habitants, associations ; elles ont aussi convié quelques riverains à des réunions. Pas suffisant pour Claude Naud qui a demandé au préfet à ce que soit saisie la Commission nationale du débat public (CNDP). Commission qu'assure avoir déjà contactée Métha Herbauges. «*J'ai même transmis un courrier au Premier ministre Jean Castex*», poursuit le maire «non aligné» de la commune de plus de 3 000 habitants. Mais rien, aucun retour.



Claude Naud, maire de Corcoué-sur-Logne (Loire-Atlantique), s'oppose au projet de méthanisation dans sa commune. Le 8 mai. (Rémy Artiges/Libération)

A ce jour, [le Collectif scientifique national sur la méthanisation](#) (CSNM), formé en 2018, dénombre 1 196 méthaniseurs sur tout le territoire. «*Il y en a plus de 1 000 à venir*», estime Daniel Chateigner, physicien et ingénieur chimiste à l'université de Caen, membre du CSNM. La loi sur la Transition énergétique fixe l'objectif national de 10 % de gaz renouvelable dans la consommation totale de gaz d'ici 2030. Par ailleurs, le Schéma régional biomasse des pays de la Loire (SRB) de 2020 vise +6,58 millions de tonnes de biomasse (matière organique d'origine végétale ou animale) pour valorisation par méthanisation à l'horizon 2030, soit une multiplication par 10 des ressources mobilisées en 2016.

## Agriculteurs séduits

Pour Métha Herbauges, il est question de récupérer 498 000 tonnes par an d'effluents (fumiers, lisiers) (75 %), et de biomasse végétale à base de cultures intermédiaires piège à nitrates (Cipan) pilotées (25 %). Actuellement, un méthaniseur moyen en France est d'environ 25 500 tonnes. «*C'est censé produire 256 000 mégawattheures qui seront ensuite envoyés sur le réseau commun équipé au gaz de villes vers Nantes et la région, explique le scientifique. Sachant qu'en France, chaque année on a besoin de 2,6 milliards de mégawattheures...*» Pour l'heure, environ 230 agriculteurs, dans un rayon de 40 kilomètres, ont fait part de leur intention d'y adhérer. «*On attend que les contrats soient totalement validés. C'est le choix de la direction de ne pas alimenter le feuilleton...*», explique Patrice Lejeune, directeur développement France de Nature Energy, qui se refuse à étayer les volets les plus polémiques du projet, préférant renvoyer vers la société chargée de la communication qui, elle, «*n'a pas de mandat pour nous répondre...*».

«Pour chaque exploitation, cela permet de dégager l'équivalent d'un smic à 1,5 smic annuel, en moyenne», promettent les deux entreprises. De quoi séduire les paysans qui sont nombreux aujourd'hui à ne plus percevoir un salaire décent. «Le prix du lait et des céréales n'ont pas augmenté depuis quarante ans. Parallèlement, les charges se sont multipliées», lance Alban Sauvaget, agriculteur laitier et céréalier qui a décidé de rejoindre l'aventure. C'est «avant tout un projet agricole. L'objectif est de pérenniser les exploitations d'élevage du pays de Retz qui sont pour la plupart de petite et moyenne taille (80 à 90 vaches en moyenne par exploitant)», souligne encore Métha Herbauges.

Un projet qui serait donc vertueux à tout point de vue. Mais seulement sur le papier, d'après Claude Naud et le Collectif vigilance méthanisation Corcoué. Nous les rencontrons au domicile de Mauricette Couëron, tête de proue du mouvement, qui, pour l'occasion, a préparé avec l'aide de ses amies du thé, du café et des petits gâteaux. Tous craignent d'abord un détournement de la production céréalière alimentaire et animale au profit du méthaniseur pour réussir à maintenir ainsi les objectifs initiaux de production de biométhane. L'élu, qui serait favorable à un projet à l'échelle d'une ferme, en est persuadé : «On n'atteindra pas les 500 000 tonnes par an pour nourrir la machine ! D'autant que le fumier et le lisier, qui représentent 80 % du gisement de matières entrantes, ont un pouvoir méthanogène beaucoup plus faible que les cultures comme le blé, le maïs...»

## Perdition de l'âme paysanne

Pour le maire, pas de doute, c'est la disparition assurée des prairies et des cheptels à moyen et long termes. Doublée d'un phénomène d'accaparement des terres et d'une modification du paysage agricole avec notamment la disparition des haies essentielles à la reproduction des passereaux, rappelle la Ligue pour la protection des oiseaux Loire-Atlantique. «C'est une affaire financière, un projet industriel, pas agricole ni écologique !» martèle l'édile. «Sous couvert de faire de l'énergie verte, on enferme les paysans dans des systèmes de production intensifs, renchérit Marie Savoy, coprésidente du syndicat Confédération paysanne du département. Elle prédit la perdition de l'âme paysanne avec la mutation des agriculteurs en énergiculteurs. Pour Alban Sauvaget, il est hors de question de consacrer une partie de sa production céréalière à l'outil. «Ce serait se tirer une balle dans le pied !»

Autre problème pointé par les opposants : le digestat, c'est-à-dire les résidus, ou déchets «digérés», issus du processus de méthanisation. Il sera épandu sur les cultures des agriculteurs adhérents de façon à les «fertiliser naturellement» ce qui permettrait, d'après Métha Herbauges, de réduire ainsi l'utilisation d'engrais chimiques.

Attablé sous une tonnelle de glycine, Claude Naud s'insurge : «Une fois passés dans la machine, le fumier et le lisier sont débarrassés du carbone dont les sols ont besoin pour fabriquer de l'humus ! Ce qui signifie plus aucun vers de terre et donc une terre morte !» D'après le CSNM, «dans 100 tonnes d'intrants, il y a en moyenne 10 tonnes qui partent en gaz et 90 tonnes qu'il faut épandre.» Pour la coopérative et Nature Energy, «des précisions sont à apporter sur la qualité des digestats épandus et leur dosage afin de ne pas altérer la qualité des sols». L'agriculteur Alban Sauvaget explique, lui, conserver 50% de ses effluents, à la fois pour entretenir ses sols, mais aussi garder une marge de manœuvre pour alimenter le méthaniseur.

## 279 accidents depuis 1990

Le digestat, comme les lisiers, serait par ailleurs une source de pollution aux nitrates (dont l'utilisation est encadrée par [une directive européenne](#)) pour les milieux aquatiques. «Lors des pluies, il se lessive plus facilement que l'azote du lisier...», précise Chateigner. Le spectre des

algues vertes plane. La rivière Le Tenu se trouve seulement à quelques encablures derrière le futur «méga méthaniseur». De quoi inquiéter Claude Naud sur des possibles pollutions accidentelles comme à Châteaulin, dans le Finistère, où un incident technique a provoqué en août dernier le débordement d'une cuve de digestat de la centrale biogaz de Kastellin contaminant l'Aulne et privant ainsi 180 000 personnes d'eau potable à cause de l'ammoniaque.



Opposition au projet Métha Herbauges, le plus gros méthaniseur jamais construit en France, à Corcoué-sur-Logne (Loire-Atlantique), le 8 mai. (Rémy Artiges/Libération)

A ce jour, le Collectif scientifique national sur la méthanisation a répertorié [sur une carte](#) 279 accidents (débordements de digestat, fuites de gaz, incendies, explosions...) sur 176 sites depuis 1990

Les interrogations aussi se multiplient autour de la réelle empreinte carbone du projet dont les émissions sont estimées entre 2 184 tonnes et 2 965 tonnes de CO2 par an par Métha Herbauges. Bien moins que 34 petits projets de méthaniseur affirment les deux entreprises dans leur communication. «*Donnez-moi les étapes du calcul réel !*» lance Daniel Chateigner. Le méthaniseur de Corcoué nécessitera en moyenne 107 rotations aller-retour de véhicules par jour notamment pour charger les matières entrantes et décharger le digestat. «*La majorité roulera au biogaz*», assure Nature Energy. En plus des nuisances, «*c'est trop dangereux*» pour Claude Naud, qui, sur place, nous emmène voir une route communale adossée à un champ de lin bleu d'une mince largeur de cinq mètres. La direction des routes du conseil départemental de Loire-Atlantique a notamment signalé aux élus au mois de janvier «*une chaussée inappropriée pour la circulation des poids lourds*», «*des risques d'endommagement des routes sur vingt-cinq kilomètres*». Le plan de circulation est encore en réflexion.

## A lire aussi

Moins de méthane, c'est bon pour le climat mais pas seulement

Climat

6 mai 2021 [abonnés](#)

«Les émissions de méthane des énergies fossiles sont largement sous-estimées»

Environnement

26 févr. 2020 [Abonnés](#)

Surtout, seuls 50 % du gaz issu de la méthanisation est utilisable. Le reste du gaz, principalement du CO<sub>2</sub>, est relargué dans l'atmosphère ou reconditionné via un liquéfacteur pour servir à faire des boissons gazeuses... C'est ce que semble envisager Métha Herbauges. «*In fine, il se retrouve dans l'atmosphère*», souligne Chateigner. «*On décarbone pour recarbone ! Le terme biogaz est abusif ! Il n'y a rien de bio là-dedans*», lance le collectif de Corcoué à l'initiative d'une [pétition en ligne](#), qui n'hésite pas à laisser planer la menace d'une ZAD comme à Notre-Dame-des-Landes, à 65 bornes de là. En attendant, ses membres préparent une troisième manifestation pour la fin mai-début juin.

Difficile aujourd'hui de savoir quels seront les réels impacts du «XXL méthaniseur». Les études manquent. La Confédération paysanne de Loire-Atlantique a exigé un moratoire «*pour analyser les méthanisations en place, leur efficacité, leur impact sur le territoire et en déduire des préconisations pour les futurs projets*». Le Sénat a d'ailleurs lancé une mission d'information et entamé des auditions sur son impact, notamment énergétique et économique. La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, ainsi que le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, ont été entendus le 12 mai. Les travaux doivent se poursuivre jusqu'à l'été.